

# Adjectif et apposition

## Etude contrastive sur une construction controversée

par Olof Eriksson

### 1. Introduction

1.1. Il n'y a guère, nous semble-t-il, de notion grammaticale qui ait été plus diversement analysée que celle d'apposition. Le cas du français illustre particulièrement bien une telle affirmation. C'est qu'en français, l'existence d'une construction faisant figurer entre nom sujet et verbe prédicat un syntagme adjectival en détachement a fait dire à bien des linguistes que cette langue connaît une « apposition adjectivale », à côté de celles, traditionnellement reconnues et prédominantes dans l'usage, qui présentent dans cette position un syntagme nominal détaché, en rapport coréférentiel soit avec le syntagme nominal qui précède, soit avec l'ensemble de la proposition précédente (pour ce dernier type d'apposition, voir Lombard 1952).

Cette analyse, certains linguistes, en invoquant le dénominateur commun des facteurs « détachement » et « interposition », se sont contentés de la motiver par la simple action de l'analogie : « Par analogie avec la construction 8 [sc. « *Maire de mon village*, j'y passe trois jours par semaine »], on parle également d'adjectif apposé dans les cas où l'épithète est séparée du reste de la phrase par une double pause : *cet élève, paresseux, a été renvoyé du lycée* » (Arrivé et al. 1986, p. 70).

En France, le débat a surtout tourné autour de la recherche de critères permettant de déterminer, de façon univoque, la nature (mode de construction ou fonction syntaxique ?) et l'extension (incluant l'adjectif, la relative, etc. ?) de la notion d'apposition. Parmi les critères proposés, on peut nommer celui de la position du membre appositionnel dans la phrase, celui de la relation du membre appositionnel avec le nom auquel il se rapporte (subordination, prédication ou – apposition ? celle-ci étant considérée alors comme un simple mode de construction), celui de la

séparation du membre appositionnel de l'élément support par une pause, marquée ou non par un signe de ponctuation, celui de la relation sémantique du membre appositionnel avec d'autres éléments de la phrase, particulièrement avec le nom support (postulat ou non de la nécessité d'une identité référentielle entre membre support et membre apposé) et avec le verbe fini de la phrase (cas qui ne se présente qu'à condition de voir en l'adjectif un élément ayant la faculté de constituer une apposition).

1.2. La conception primaire et toujours – semble-t-il – prédominante, c'est que le terme d'apposition désigne principalement le mot ou groupe de mots qui, « placé à la suite d'un nom, désigne la même réalité que ce nom » (Dubois *et al.* 1994, p. 46), mais que d'autres positions dans la phrase se prêtent également à la fonction d'apposition pour peu qu'il y ait identité de « réalité ». Par conséquent, l'adjectif étant incapable de remplir cette condition, il faut constater que forme adjectivale est incompatible avec fonction appositionnelle.

Cette constatation est également valable pour la manière dont on conçoit l'apposition en linguistique italienne, où la fonction d'apposition est réservée à la seule forme du substantif et où l'accent est mis sur le critère de la coréférence :

**apposizione** (...) Nozione della grammatica tradizionale con cui si indica un'unità sintattica sia semplice che complessa (vale a dire costituita da una sola parola oppure da un sintagma nominale o preposizionale) che si riferisce ad un nome coreferenziale. (Barbero 1994, p. 76 ; pour des définitions similaires, voir par exemple Serianni 1989, pp. 97-98, Devoto & Massaro 1962, p. 89, Battaglia & Pernicone 1957, pp. 467-68, Ceppellini 1996, p. 44, Gabrielli 1956, pp. 49-50)

Il nous est arrivé une seule fois de voir un linguiste italien faire le rapprochement entre « complementi predicativi accessori » et adjectifs employés en apposition : « (...) i complementi predicativi accessori sono per molti aspetti da considerarsi come apposizioni » (Barbero 1994, p. 156). Or, on voit que ce rapprochement n'a pas influencé la définition que donne ce même dictionnaire linguistique de la fonction apposition<sup>1</sup>.

La tradition linguistique suédoise veut, elle aussi, qu'on distingue de façon rigoureuse entre l'apposition, exclusivement nominale, et le complément prédicatif, qui, lui, revêt souvent la forme de l'adjectif (cf. à ce sujet Teleman 1974, p. 133 et Thorell 1977, p. 50).

Une conception plus récente et de plus en plus répandue, sanctionnée par un arrêté de 1949, abandonne tout à fait le critère de la coréférence en

faveur de celui de la pause, préparant ainsi la voie à l'acceptation d'une apposition en forme d'adjectif.

Une troisième conception, moins commune, consiste à ne reconnaître comme apposition qu'un nom coréférentiel séparé d'un nom précédant immédiatement par une pause, conception qui n'exclut donc pas seulement de la fonction apposition les compléments adjectivaux, mais aussi les compléments adnominaux du type *Durand* ou *de Paris* dans les constructions *le professeur Durand* et *la ville de Paris*, respectivement (cf. Dubois *et al.* 1994, p. 46), ainsi que ceux qui occupent d'autres positions que celle entre sujet et prédicat.

1.3. La décision de reconnaître officiellement à l'adjectif une troisième fonction – en dehors de celles d'*attribut* et d'*épithète* – aboutit, selon Bonnard (1971, p. 211), à deux conséquences graves : (1) décalage quant à l'importance accordée à un même critère pour la définition de deux fonctions réunies sous la même étiquette mais en réalité foncièrement différentes l'une de l'autre : « (...) la pause, qui, dans la définition de l'apposition, n'était rien pour le nom, devenait tout pour l'adjectif » ; (2) nécessité d'une extension de la notion d'apposition à « tous les compléments détachés du terme auquel ils se rapportent » (*ibid.*, p. 211), par exemple les adverbess détachés.

Les linguistes qui s'opposent à la tripartition de la gamme fonctionnelle de l'adjectif et qui voient dans le critère de la pause quelque chose de risqué regardent généralement l'adjectif comme un complément adnominal qui sans restreindre l'extension du nom auquel il se rattache n'en est pas moins subordonné à ce nom tout en apportant sémantiquement une « indication complémentaire, descriptive ou explicative » (Grevisse 1993, p. 508). Bonnard (1971, p. 211 ; cf. 1972, p. 1273) va jusqu'à soutenir que le facteur « pause » manque tout à fait de pertinence sémantique dans une phrase comme « Un parc, *splendide*, entoure le château » : « Si l'on supprime les virgules autour de *splendide* (...), le sens n'est guère changé ». Le terme employé habituellement pour désigner cette fonction adnominale, c'est celui d'« épithète détachée », qui se retrouve, par exemple, chez Grevisse (1993, p. 508) et chez Riegel *et al.* (1994, p. 191), qui concluent que « l'application de la notion d'apposition à l'adjectif qualificatif détaché ('adjectif apposé') augmente encore le désordre terminologique » et qui soulignent aussi que cette dénomination ne peut être motivée que « si on la prend dans son sens strictement formel et étymologique où *apposition* signifie 'à côté de' ».

D'autres linguistes se conforment cependant à la terminologie adoptée par l'arrêté de 1949 : « Cette construction [*sc.* celle qu'on trouve dans une

phrase comme 'Perrette, *toute drue*, courait'] appartient à la fonction nommée officiellement *apposition* » (Dubois *et al.* 1964, p. 78).

Il est intéressant de constater que pour certains linguistes, l'identification de l'épithète détachée ne repose pas nécessairement sur la position de ce complément entre sujet et verbe. Ainsi, selon Grevisse (1993, p. 508), le déplacement de l'adjectif en position initiale (comme dans « *Tranquilles cependant*, Charlemagne et ses preux / Descendaient la montagne » ; Vigny ; cit. p. 508) ou en position postverbale (comme dans « Sa voix s'éleva, *bizarrement impersonnelle* » ; Gracq ; cit. p. 508) n'affecte pas le statut adnominal de celui-ci. De même, Le Goffic (1993, p. 361) conçoit le syntagme adjectival *toute joyeuse* de la phrase « Elle est partie, *toute joyeuse* » comme une épithète détachée, parce que « le détachement brise la relation entre l'adjectif et le verbe », alors que, selon lui, nous avons affaire à un « attribut accessoire » dans une phrase comme « Marie est partie *joyeuse* » – sans pause –, où l'adjectif est dit « sémantiquement intégré au prédicat verbal » et où « la relation / entre sujet et adjectif / passe par le verbe ».

1.4. Dans un débat animé mené par des romanistes danois, le statut fonctionnel de l'adjectif interposé entre sujet et prédicat a été analysé de plusieurs manières. L'une de ces analyses combine le critère de la pause avec un critère positionnel, de telle façon que l'adjectif ne peut avoir fonction appositionnelle qu'à condition de se trouver en position intermédiaire, tandis que position initiale ou position postverbale impliquent l'annulation de la relation subordinative et l'instauration d'une relation prédicative, donc la transformation de l'apposition – membre adnominal – en attribut. On trouve cette analyse dans le cinquième et dernier tome (1985) de la grande grammaire française de Togeby (1982-1985), tome rédigé par les trois éditeurs de cette œuvre posthume (les auteurs préférèrent appeler « attribut libre » ce que Togeby, dans le premier tome (1982, p. 14), avait appelé « attribut indirect » (en suivant la terminologie de Sandfeld)) : « A la différence de l'apposition, l'attribut libre ne suit pas immédiatement le terme auquel il se rapporte : il peut le suivre à distance ou le précéder. Séparé ainsi du terme auquel il se rapporte, il comporte une nuance adverbiale, et c'est la raison pour laquelle nous le distinguons de l'apposition. » (1985, p. 133). L'un des exemples donnés (p. 133) pour illustrer ce phénomène est la phrase suivante : « *Jeune encore*, j'ai droit à la vie » (Aymé), interprétée comme le résultat d'une réduction : 'Comme je suis jeune encore, j'ai droit à la vie'. L'apposition, elle, est définie comme « un élément ajouté, à la façon d'un commentaire, à un membre nominal dont il est séparé par une pause » (p. 134). Ces grammairiens semblent donc

estimer que le facteur « position dans la phrase » et le facteur « valeur sémantique » sont étroitement liés en ce sens que le syntagme adjectival n'apparaît en position intermédiaire que s'il ne comporte aucune valeur circonstancielle (= adverbiale).

Cette analyse se retrouve dans l'important manuel de grammaire française qui a été publié (en danois) en 1980 et dont Spang-Hanssen (co-auteur du cinquième tome de la grammaire de Togeby) est l'un des auteurs. Pour illustrer l'emploi de l'attribut adjectival « libre », on y donne la phrase « Marceline se leva, *furieuse* » (p. 38). Placé au début de la phrase, l'adjectif garderait, selon cette analyse, son statut attributif : « *Furieuse*, Marceline se leva », alors que placé entre sujet et verbe fini, il deviendrait apposition, en même temps que disparaîtrait la valeur sémantique éventuellement associée à son emploi en position initiale : « Marceline, *furieuse*, se leva ». Or, il nous est difficile de voir que le fait de placer différemment l'adjectif *furieuse* des trois phrases citées pourrait seul justifier une distinction entre elles en ce qui concerne le statut fonctionnel et sémantique de cet adjectif. En effet, il est très facile de relever, dans la littérature française, des phrases où il est, sinon nécessaire, du moins parfaitement naturel de donner au syntagme adjectival interposé une interprétation circonstancielle (de cause, de temps, etc.). De plus, ce syntagme se laisse facilement déplacer et peut se mettre avant le sujet sans que le sens de la phrase s'en trouve modifié. Il y a là deux faits qui ne parlent pas en faveur de la dichotomie opérée par les grammairiens danois entre attribut libre/indirect et apposition (cf. Hobæk Haff 1981, p. 209) :

- (1) Le pays, *inculte*, semblait nu. (Maupassant)<sup>2</sup>  
(‘Comme le pays était inculte, il semblait nu’)
- (2) Son Eminence, *inquiète*, m'a envoyé à votre recherche. (Dumas père)
- (3) Ses réponses, *trop vagues*, ne permettaient pas de discerner sûrement le mobile qui l'avait poussé. (Aymé)
- (4) Le décor autour d'elle, *trop sombre*, ne laisse pratiquement rien distinguer. (Robbe-Grillet)

De plus, il est extrêmement fréquent de voir un adjectif prédicatif placé en tête de phrase sans que pour autant celui-ci soit le résultat de la réduction d'une proposition circonstancielle. Parfois il correspond plutôt à un adjectif rattaché au seul verbe de la principale dans une relation sémantique de manière, relation explicitée, en analyse contrastive, par des phrases où, en suédois, l'élément initial est constitué par l'adverbe correspondant (5-6) (dont la marque morphologique est le suffixe *-t*, correspondant au suffixe *-ment* du français). Dans d'autres cas encore, l'élément

initial ne comporte aucune valeur sémantique particulière, même pas celle de manière (7-8) :

- (5a) *Förargat* bet han samman tänderna. (Salomonson 40) (*förargad* = vexé)
- (5b) *Vexé*, il serra les dents. (46)
- (6a) *Skamsät* växlade han in på en mindre stig. (Jersild, *Barnens ö* 91) (*skamsen* = honteux)
- (6b) *Honteux*, il choisit une allée plus petite. (149)
- (7) *Grêle*, la sonnerie qui marquait la fin de l'entracte retentit. (Remy)
- (8) *Fugitive*, une haine brûlante passe une fois de plus dans la poitrine de Roger. (Mallet-Joris)

Ainsi, Forsgren (1993, p. 21) n'a pas raison, à notre avis, en disant à propos de l'adjectif initial que « l'on évitera très probablement de placer un élément apposé au début de l'énoncé, si une interprétation 'circonstancielle' n'est pas pertinente ». De même, nous avons du mal à souscrire à l'analyse de Salvi (1991, p. 210) qui, en comparant la fonction de l'adjectif dans les deux phrases « Entrò *furioso* nella stanza » et « *Furioso*, entrò nella stanza », semble estimer que la mise en position initiale de *furioso* lui impose non seulement la fonction de « frase ridotta », mais encore une valeur causale, absente de la première phrase.

L'analyse de Togeby lui-même, telle qu'on la lit dans la première partie de sa grammaire (1982, p. 14), est d'une nature purement sémantique. A la différence de ses compatriotes, il reconnaît à l'adjectif intermédiaire la faculté de remplir la fonction d'attribut indirect, mais il continue à appeler « apposition » un adjectif qui, dans cette position, exprime une qualité inhérente à la personne indiquée par le sujet : « Les cas les plus complexes sont ceux où l'attribut indirect est placé immédiatement après le sujet, mais séparé de celui-ci par une simple pause, qui est nécessaire pour le distinguer de l'épithète : *La jeune fille, nerveuse, regardait l'heure*. Si l'adjectif équivaut à une explication parenthétique, il est en apposition : 'qui était une personne nerveuse'. S'il caractérise la situation, il est attribut indirect : 'nerveusement'. » Or, le fait que la possibilité de déplacement vaut non seulement pour le cas de « caractérisation de la situation » mais aussi pour celui d'« explication parenthétique » infirme un peu l'analyse faite par Togeby, car ce déplacement changerait l'apposition en attribut indirect, ce qui semble peu satisfaisant : « *La jeune fille, nerveuse* (apposition : 'qui était une personne nerveuse'), regardait l'heure » > « *Nerveuse* (attribut indirect : 'étant une personne nerveuse'), la jeune fille regardait l'heure ». (Pour une analyse similaire, voir Schmitt Jensen 1988, pp. 113-14.)

1.5. Dans le domaine du français, la recherche sur l'apposition connaît depuis une dizaine d'années un approfondissement et une intensification considérables grâce, surtout, aux efforts de deux linguistes, Mats Forsgren et Franck Neveu. Le premier a, dans une série d'articles, étudié la problématique de l'apposition sous tous ses aspects (statut formel et fonctionnel du membre appositionnel, sa position, emploi des articles, etc.) et aussi jeté les bases d'une typologie (1991, pp. 597-612).

Selon Forsgren, le critère décisif pour l'identification de l'apposition, c'est sa séparation de ce qui précède ou suit dans la phrase par une pause, dont la tâche primaire est d'être « un marqueur explicite de la relation fondamentale de prédication » (1993, p. 18). De l'application de ce critère découlent un certain nombre de conséquences :

- (a) l'apposition est une fonction plutôt qu'un mode de construction ;
- (b) le membre appositionnel entretient avec le membre principal un rapport qui n'est pas de subordination ;
- (c) la position du membre appositionnel n'est pas nécessairement juste à la droite du membre déterminé ;
- (d) le membre appositionnel peut revêtir la forme d'un adjectif.

Forsgren souligne l'homogénéité syntaxique et sémantique de la fonction apposition tout en attirant l'attention sur le fait que des considérations discursives et informationnelles parlent également en faveur du « maintien d'une catégorie à part entière » (1993, p. 21), dont le statut illocutionnaire est neutre (relevant du posé, du présupposé ou du supposé ; cf. p. 20) et qui constitue discursivement un élément thématique, alors que dans une phrase comme « Ma mère est revenue *habillée* », sans pause entre verbe et adjectif, ce dernier est nécessairement rhématique et posé.

Selon Forsgren, l'adjectif est au même titre et au même degré à regarder comme une apposition adjectivale dans les trois phrases suivantes, citées par Forsgren (1991, pp. 609-10) et caractérisées comme ayant une « structure syntaxico-sémantique » identique, à savoir la « structure appositionnelle », l'ordre des mots constituant « un paramètre relevant de la structure informationnelle » :

- (9a) Marceline se leva, *furieuse*.
- (9b) Marceline, *furieuse*, se leva.
- (9c) *Furieuse*, Marceline se leva.

Franck Neveu, à qui nous devons la première monographie synthétique sur l'apposition (1998), arrive lui aussi, après avoir, dans un « essai de présentation historique » (1998, pp. 17-62), passé en revue les principales

théories émises sur l'apposition, à une définition de l'apposition qui met l'accent sur le critère de la pause aux dépens de celui de la coréférence<sup>3</sup> : « Seul semble pouvoir être reçu comme critère fiable de l'apposition, c'est-à-dire extensible à tous les types de constructions, celui de la prédication seconde marquée par le détachement » (p. 69).

Ainsi, à l'instar de Forsgren, Neveu pose l'existence d'une apposition adjectivale, dont le trait distinctif est un détachement en trois positions, qu'il appelle « pôle d'ouverture » (position initiale), « non polaire » (position intermédiaire) et « pôle de clôture » (position postverbale).

## 2. Analyse contrastive

2.1. L'objectif de la présente étude est de déterminer dans quelle mesure le critère de la pause présente une validité définitoire suffisamment rassurante si on l'applique à quelques langues typologiquement apparentées, dans lesquelles la définition des fonctions phrastiques primaires (sujet, prédicat, objet, etc.) repose essentiellement sur des principes communs, et non pas sur des principes qui relèvent de propriétés spécifiques trouvées dans les langues en question.

C'est là le cas pour des langues comme le français, l'italien et le suédois, dans lesquelles les fonctions primaires, par exemple celle de sujet, ont été fixées par des définitions dont la similarité saute aux yeux, que ces définitions soient basées sur des faits syntaxiques ou des faits sémantiques.

Comme l'apposition doit être considérée, elle aussi, comme une catégorie fonctionnelle primaire, il semble légitime de penser que la même définition servira à définir l'apposition dans les trois langues mentionnées. Il s'agira surtout de voir si une comparaison systématique de celles-ci conduit au postulat d'une apposition adjectivale ou si, à l'opposé, des faits apportés par la comparaison fournissent des arguments qui contredisent la théorie selon laquelle le français possède effectivement une apposition adjectivale.

Pour tenir en échec l'influence exercée par des éléments extérieurs à ceux engagés dans la construction étudiée, et pour garantir ainsi à la comparaison un cadre analytique aussi stable que possible, nous avons jugé utile de la fonder sur des matériaux composés de textes en version originale et en traduction (sur l'emploi de textes traduits en linguistique contrastive, voir Norman Jørgensen 1982, Nordström 1995, Eriksson 1997). Comme, sur des points essentiels, le suédois fait preuve d'un comportement particulier par rapport aux deux autres langues et que c'est de la comparaison de celles-ci qu'on peut, après tout, attendre les résultats les plus révélateurs du statut de notre construction, il nous a semblé naturel



de partir de textes littéraires en langue suédoise et de les comparer ensuite avec les traductions italiennes et françaises de ces textes. Nous avons dépouillé ainsi huit romans suédois en version originale et en traduction italienne et française (deux des textes ne figurent qu'en traduction italienne) et constitué un corpus contenant environ 500 exemples. En dehors de ces matériaux, nous avons cité un certain nombre d'exemples qui proviennent de textes français originaux ou d'autres textes suédois avec leurs traductions françaises.

2.2. Dans deux études antérieures (Eriksson, 1988, 1997), nous avons essayé de montrer que la caractéristique la plus saillante de la structure phrastique du suédois, c'est le rôle central qu'y jouent le verbe fini et les membres qui se rattachent par subordination à la sphère fonctionnelle du verbe fini, en premier lieu le syntagme adverbial et la proposition adverbiale. Le suédois se distingue en ceci radicalement d'une langue comme le français qui, marquée par sa forte tendance à la nominalisation, analysée dans les études classiques de Lombard (1930) et de Bally (1932), réserve une place privilégiée aux membres qui se rattachent, non seulement par subordination, mais aussi par prédication, à la sphère fonctionnelle du nom, le syntagme adjectival, la proposition relative, entre autres. C'est dans la concurrence entre adjectif et adverbe, entre complémentation adnominale (prédicative) et complémentation adverbiale que se révèle, peut-être plus nettement qu'ailleurs, la différence entre la structure du suédois et celle du français. C'est que, sémantiquement, l'adjectif est étroitement lié à l'adverbe, fait bien connu évidemment, mais qui n'a pas, curieusement, influencé le débat autour de la problématique de l'apposition en français, à l'exception, peut-être, de celui mené au Danemark et dont nous avons rendu compte ci-dessus.

2.3. Pour ce qui est du suédois, le rapport qui existe entre l'adjectif prédicatif postverbal et l'adverbe correspondant a été étudié de façon détaillée par Bolander (1980, pp. 148-64). Elle constate que, souvent, les deux constituants syntaxiques se trouvent sémantiquement proches l'un de l'autre et que « parfois le choix entre les deux est peut-être indifférent » (p. 151) (c'est nous qui traduisons du suédois), par exemple dans une phrase comme « Hon tittade *förvånad*/förförvånat på mannen » ('Elle regarda *étonnée/avec étonnement* l'homme') (nos traductions sont littérales et n'aspirent pas à représenter un français idiomatique, ni même correct). Elle constate aussi qu'en suédois, « la délimitation entre complément prédicatif ('predikativ') et complément circonstanciel ('adverbial') est plutôt vague » (p. 152) et qu'elle a l'impression que, dans l'usage suédois actuel,

la forme adverbiale est en train d'empiéter sur le domaine occupé par la forme adjectivale.

Cependant, le choix de la construction n'est pas, dans la plupart des cas, sans importance. La différence dépend, selon Bolander, de l'optique adoptée par 'l'énonciateur' (« *sändaren* »). Si, dans une phrase comme « *Han söker förtvivlad/t* » ('Il cherche *désespéré/désespérément*'), « on emploie le complément circonstanciel, on observe l'action du dehors, alors qu'en décrivant des qualités intérieures à l'aide d'une construction prédicative, on a accès à la vie intérieure du sujet ; on est auteur ou narrateur omniscient » (p. 154). En choisissant la forme prédicative, on affirme que celui dont on parle est effectivement désespéré, tandis que la forme adverbiale indique seulement que cette personne fait preuve de désespoir dans son comportement. Comme le fait remarquer Bolander, ceci a des conséquences pour la technique littéraire, car le recours à la forme prédicative révèle que « l'énonciateur » a ou croit avoir des connaissances assez précises sur le sujet, ce qui destine particulièrement cette forme au récit à la première personne. Si, d'autre part, on tient à décrire une action du dehors, en simple observateur, on a avantage à choisir la forme adverbiale<sup>4</sup>.

Dans le domaine du français, Le Goffic (1993) a fait une analyse tout à fait parallèle en comparant les phrases « Paul est parti *joyeux* » (qu'il a soin de distinguer du type « Marie est partie, *toute joyeuse* », où « il y a simplement concomitance entre le départ et l'état joyeux de Marie » (p. 361)) et « Paul est parti *joyeusement* » : Dans *Paul est parti joyeusement*, l'adverbe de manière circonstanciel porte sur le verbe (dans sa relation au sujet) ; *partir joyeusement* caractérise proprement le départ : il y a « départ joyeux » au sens de « départ accompagné de manifestations joyeuses ». Ces manifestations n'impliquent le sujet qu'en tant que participant obligé du procès, c'est-à-dire d'une façon tout extérieure (cf. *Paul est parti joyeusement, pour faire bonne figure, alors qu'il avait la mort dans l'âme*).

Dans *Paul est parti joyeux*, l'adjectif attribut accessoire se rapporte au nom *Paul* en tant que sujet (dans sa relation au verbe) ; il y a « départ joyeux » au sens de « départ d'un sujet joyeux » ; la joie est celle qu'éprouve le « sujet-qui-part » et non celle qui accompagne extérieurement le départ (cf. *Paul est parti joyeux, mais sans vouloir le laisser paraître*). On peut à la limite *partir joyeusement* sans être joyeux, et *partir joyeux* sans *partir joyeusement* » (pp. 360-61). (Une analyse semblable se trouve déjà chez Nilsson-Ehle 1941, p. 25.)

Si on se tourne du côté de l'italien, on n'a pas de peine non plus à trouver des analyses similaires, bien que celle que propose la *Grande grammatica italiana di consultazione* (1991) (où Salvi consacre un long chapitre

(pp. 191-226) aux « complementi predicativi ») ne tienne plus compte de « cette qualification double, par l'adverbe, du verbe et du sujet » (*op. cit.*, p. 25) dont parle Nilsson-Ehle (cf. de même Schwarze 1988, p. 216) : « In *È tornato stanco* il compl. predicativo indica solo lo stato di stanchessa in cui si trovava il soggetto al suo arrivo, indipendentemente da come questo stato si manifestasse, per cui è possibile continuare la frase come in (72) :

(72) *È tornato stanco anche se non lo ha dato a vedere.*

In *È tornato stancamente*, invece, l'avverbio indica la modalità dell'azione : il soggetto è tornato trascinandosi manifestamente con fatica verso la meta, per cui la frase non è possibile nel seguente contesto :

(73) \**È tornato stancamente, anche se non lo ha dato a vedere.* (p. 197)

2.4. On voit donc que les trois langues étudiées connaissent la concurrence entre adjectif et adverbe en position postverbale. Or, cela ne veut pas dire que cette concurrence se manifeste de manière identique en suédois, en français et en italien. En fait, l'italien fait preuve d'un comportement diamétralement opposé à celui du suédois, car la tendance à la construction prédicative y est encore plus prononcée qu'en français, langue qui occupe ainsi à cet égard une position intermédiaire entre le suédois et l'italien.

Une analyse même superficielle des exemples du corpus confirme cet état de choses. Quand il s'agit de compléments dont la tâche sémantique essentielle est d'exprimer la disposition d'esprit du sujet en exécutant l'action verbale mais qui expriment en même temps subsidiairement la façon dont cette disposition d'esprit se reflète concrètement dans l'exécution de l'action, il est loin d'être rare que le français se range du côté du suédois en préférant la forme adverbiale, alors que l'italien met constamment l'accent sur la caractérisation du sujet en optant pour la forme adjectivale :

(10a) [Han] Går sedan *beslutsamt* in i det schangdobra rummet. (Enquist 38)

(10b) Quindi entra nella stanza, *deciso*. (38)

(10c) Il pénètre ensuite *résolument* dans la pièce élégante. (33)

(11a) Pappan skriver *lugnt* vidare,... (*Ibid.* 13)

(11b) Il padre continua a scrivere *tranquillo*,... (16)

(11c) Le père continue *tranquillement* d'écrire,... (14)

Or, dans le cas d'une dominance très nette de la caractérisation du sujet, le français tend à s'allier à l'italien, alors que le suédois continue à montrer

une grande prédilection pour l'expression adverbiale. Dans les exemples suivants, avec deux adverbes en coordination, le premier (*mjukt*) caractérise exclusivement l'action verbale, tandis que le second (*självmédvetet*) se rapporte principalement à l'état d'esprit dans lequel se trouve le sujet au moment de poser doucement sa main sur l'épaule de son père. En traduction française aussi bien qu'italienne, ce dernier complément revêt la forme d'un adjectif :

- (12a) [Emilia] Går med säkra steg fram till faderns stol och lägger sin hand *mjukt* och *självmédvetet* på hans axel. (Enquist 22)
- (12b) Si accosta con passi decisi alla sedia del padre e *sicura* posa *dolcemente* la mano sulla spalla. (25)
- (12c) D'un pas assuré elle marche vers la chaise du père et, *doucement* et *sûre de son geste*, elle pose sa main sur son épaule. (21)

Le suédois pousse très loin sa tendance à l'adverbialisation. Ainsi, Bolander (1980, pp. 152-53) cite un certain nombre d'exemples qui font voir des adverbes pratiquement incompatibles avec l'expression d'une caractérisation adverbiale : « Männen reste sig *rådlöst* från bordet » (Sven Delblanc) ('Les hommes se levèrent \**désemparément*/\**perplexement* de table' ; cf. : '*Désemparés*/*Perplexes*, les hommes se levèrent de table'). De même, un adjectif suédois comme *ung* (*jeune, giovane*), essentiellement appelé à caractériser une personne et pour lequel ni l'italien ni le français n'ont d'adverbe correspondant, peut revêtir la forme adverbiale pour caractériser une action verbale, à l'exclusion désormais de tout rapport sémantique avec le sujet, vu que le fait de qualifier un comportement de « jeune » ne trouve sa raison d'être qu'en parlant d'une personne âgée. Dans le même exemple, l'adverbe *lätt* (*légèrement, leggermente*) se réfère lui aussi à la description de la manière dont se lève la grand-mère :

- (13a) Hon [Farmor] svarade inte heller, men hon reste sig upp, *ungt* och *lätt*, och tog honom handen. (Dagerman 222)
- (13b) Non rispose [la nonna] nemmeno, si alzò invece in piedi, *giovane* e *leggera*, e lo prese per mano. (103)

Or, en règle générale, l'adverbe, comme l'a montré magistralement Nilsson-Ehle (1941) dans sa thèse sur les adverbes en *-ment*, a, lui aussi, la faculté de caractériser en même temps l'agent et l'action exécutée.

Le cas de l'expression des couleurs en suédois est assez parallèle à celui de *ung*. Là encore, il existe une forme adverbiale qui s'emploie pour caractériser la manière dont une personne perçoit la coloration d'un phénomène visuel : « Ögonen glimmar *gult* » (Ekman, 29) (*gult* < *gul*) – « Ses yeux *jaunes* scintillent » (35).

2.5. A la tendance suédoise très prononcée à la subordination par adverbe s'oppose la tendance tout aussi prononcée de l'italien à la prédication par adjectif. Il y a à ce propos plusieurs cas à distinguer.

C'est un fait bien connu que l'italien aussi bien que le français (cf. pour le français la monographie de Grundt (1972)) font un grand usage de l'« adjectif employé adverbialement » (Grevisse 1993, p. 1354 ss.). Or, l'italien est ici allé plus loin même que le français. On le trouve naturellement d'abord dans le cas où « In unione con un verbo, l'aggettivo avverbiale qualificato ha dato luogo a numerose frasi cristallizzate » (Serianni 1988, p. 417) du type *mirare alto, lavorare sodo, cantar falso*, et où le prédicatif, invarié, est sans rapport sémantique quelconque avec le sujet, construction où le français rejoint l'italien. Dans ce groupe, il faut aussi ranger les types *parlare italiano*, étudié par Leone (1973), *vestire giovane, bere genuino* (« (...) in espansione nella lingua d'oggi, sotto la pressione della lingua della pubblicità » ; Serianni 1988, p. 417) et *votate socialista*, étudié par Migliorini (1952). On trouve aussi l'adjectif adverbial (l'aggettivo avverbiale) dans le cas où l'adjectif, dans des combinaisons moins stéréotypées, garde ou non sa variabilité en fonction de facteurs contextuels d'une complexité extrêmement grande (par exemple la position dans la phrase du « controller »), facteurs qu'analyse, en partant du mot *svelto*, Napoli dans un article très instructif (1975) : « Maria parla svelta/svelto », mais : « Maria sembra parlare \*svelta/svelto ». Ici, au contraire du type précédent, le complément, même quand il ne s'accorde pas avec le sujet, ne se départ pas tout à fait de son lien sémantique avec le sujet ('Marie est rapide en parlant'), bien que ce lien puisse parfois sembler très faible, comme dans le cas d'une expression comme *volare alto*, signalé par Bach & Schmitt Jensen (1990, p. 148) : « L'aria era luminosa, e le allodole non se vedevano finché volavano alte ». Cependant, nous croyons pouvoir affirmer que plus ce lien sémantique se fait sentir, plus il y a une tendance à faire accorder le complément avec le sujet. C'est le cas pour des adjectifs comme *lento, rapido, veloce*, qui, bien que foncièrement adverbiaux, servent aussi à donner de l'actant une caractérisation valable pour la durée de l'action exécutée. Il va sans dire que sur ce point, la syntaxe du français rejoint celle du suédois (suffixe en *-t*) en faisant appel à l'adverbe en *-ment* :

(14a) Hon rörde sig *långsamt*, nästan *tafatt*,... (Lindgren 8)

(14b) Si muoveva *lenta*, quasi *goffa*. (16)

(14c) Elle remuait *lentement*, presque *gauchement*,... (13)

(15a) (...) genom att *hastigt* böja sig framåt försökte han undvika att falla...  
(*Ibid.*, 9)

(15b) (...) piegandosi *rapida* in avanti ella cercò di evitare la caduta,... (18)

(15c) (...) se penchant *rapidement* en avant, elle essaya d'éviter la chute,...  
(15)

2.6. A l'opposé de ce type, où la caractérisation apportée par l'adjectif concerne à peu près exclusivement l'action verbale, se trouve le type où l'adjectif, suivant sans pause un verbe de déplacement à valeur aspectuelle foncièrement perfective, donne du sujet une caractérisation au moment du commencement ou de la fin de ce déplacement. Il s'agit donc de la fonction que remplit l'adjectif (ou le participe) après des verbes comme *partir, rentrer, retourner, revenir*. Vu le caractère aspectuel du verbe, il y a ici caractérisation pratiquement exclusive du sujet. Selon Forsgren (1993), nous n'avons pas affaire ici à une construction appositionnelle, car « le marquage prédicatif » (p. 19) s'y fait par le verbe fini au lieu de se faire « explicitement à l'aide du MPG » (p. 19) (MPG = « marqueur prédicatif prosodico-graphique », c'est-à-dire la pause marquée par la virgule). Des phrases comme '*Habillée*, ma mère est revenue' ou 'Ma mère, *habillée*, est revenue' se distinguent donc *syntactiquement* d'une phrase comme « Ma mère est revenue *habillée* » (Hougron ; cit. Forsgren 1993, p. 19, d'après Eriksson 1993, p. 136). Or, c'est surtout « au niveau des modalités discursives ou informationnelles » (p. 19) que se justifie, selon Forsgren, la distinction des deux structures. Dans la dernière, « seul le prédicat attributif (sc. *habillée*) représente une assertion posée » (p. 19), l'autre prédicat (sc. *est revenue*) étant *présupposé*, alors que dans les premières structures, « les deux prédicats se trouvent posséder le même statut assertif : ils relèvent tous les deux du posé » (p. 19). C'est à la lumière de cette analyse que s'explique la différence sémantique fondamentale entre les deux premières phrases, d'un côté, et la dernière, de l'autre.

A mi-chemin entre le type à caractérisation essentiellement adverbiale et celui à caractérisation essentiellement adnominale se trouve un type où l'adjectif caractérise à la fois la disposition d'esprit du sujet et la manière dont celui-ci exécute l'action verbale : « Je l'ai contemplé, *stupéfait* » (Hougron) – « Egli tornò a guardarla, *calmo, sorridente* » (cit. Jernej 1971, p. 70).

2.7. Ces trois types ont en commun de se définir par rapport au sujet et au verbe pris individuellement, se distinguant en ceci du type '*Habillée*, ma mère est revenue', dont le complément placé en position initiale se définit par rapport à la relation qui existe entre sujet et verbe, donc à cet ensemble en sa qualité de proposition. C'est en vertu de ce lien « adpropositionnel » que le complément acquiert lui-même son caractère

de proposition à sens « circonstanciel » (temporel, conditionnel, causal, etc.). Les linguistes ont généralement soin d'opérer cette dichotomie fondamentale entre adjectif à valeur syntagmatique et adjectif à valeur propositionnelle. Ainsi, pour le français, Regula (1961) parle de « freie Prädikativ dritten Grades » (p. 317) pour désigner un complément à valeur de proposition subordonnée (« Prädikativ mit Nebensatzwert ») (par exemple : « *Heureuse*, elle eût été ravissante » (cité d'après Gamillscheg 1957, p. 38). Par « freie Prädikativ ersten Grades » (pp. 309-13) et « freie Prädikativ zweiten Grades » (pp. 314-17), il entend, respectivement, un complément postposé au nom sans pause (« Il part *furieux* ») et un complément qui, postposé au nom, en est éloigné par une pause, marquée par une virgule (« Il me regarda, *stupéfait* »).

Pour l'italien, Salvi (1991, p. 209 ; cf. id. 1981, p. 327) fait exactement la même distinction en opposant aux « frasi ridotte » (p. 209) (« *Felice*, sarebbe stata affascinante » ; p. 209) les « complementi predicativi accessori » (p. 196), qui « seguono sempre il verbo (...) senza pausa intonativa » (p. 209) (« È tornato *stanco* »). La seule différence, c'est qu'il ne reconnaît même pas à la « frase ridotta », comme le fait Regula, le statut de complément prédicatif.

En dehors de l'adjectif prédicatif à valeur « circonstancielle », il existe donc trois types d'adjectifs prédicatifs « libres » définis syntaxiquement/prosodiquement par la position et par la pause, sémantiquement par le dosage de la caractérisation du sujet et celle du verbe, pragmatiquement par le statut assertif :

- (I) Elle me regarde *rapide*.
- (II) Elle me regarde, *surprise*.
- (III) Elle est revenue *tout heureuse*.

Bien qu'il n'y ait pas entre ces types de cloisons étanches, il importe néanmoins, à notre avis, de les tenir distincts. Or, c'est ce qu'on ne fait pas toujours. Ainsi, pour illustrer le cas qui se présente quand « (...) il nome o l'aggettivo risultano *non necessari* al senso del verbo ma si limitano ad aggiungere alla frase una informazione, più o meno importante, relativo al soggetto » (1990, p. 406), Sensini donne, sans les distinguer, des exemples comme « La ragazza cantava *felice* » (type II), « Gli atleti correvano *veloci* » (type I), « Ieri sera la mamma è tornata a casa *stanca* » (type III) et en soulignant que « questo tipo di costrutto che vede un verbo intransitivo associarsi a un aggettivo retto dal verbo ma riferito al soggetto va sempre più diffondendosi nella nostra lingua » (p. 407). De même, en illustrant « il predicativo libero », qui « non è richiesto dalla natura del

verbo » (p. 70) et qui « mette in rilievo lo stato, la proprietà, la qualità, la disposizione d'animo in cui il soggetto compie l'azione » (p. 70), Jernej (1971) met à côté d'un exemple comme « Le ore scorrevano *rapide* », du premier type, l'exemple suivant, où la caractérisation concerne à la fois le sujet et le verbe (type II) : « Egli tornò a guardarla, *calmo, sorridente* ».

On n'est pas d'accord non plus, semble-t-il, sur la limite à tracer entre les types (I) et (III). Nous avons déjà vu Le Goffic et Salvi signaler la possibilité de phrases comme « Paul est parti *joyeusement* » et « È tornato *stancamente* », respectivement, c'est-à-dire, la possibilité pour l'adverbe de caractériser une action (un déplacement) qui, par opposition à celle qu'expriment des verbes de déplacement comme *marcher, courir, voyager*, est conçue comme « ponctuelle » ou comme ayant une durée très courte. On ne s'étonne donc pas de constater qu'il y a des linguistes qui n'admettent pas la grammaticalité de telles phrases. Ainsi, Jàcono (1950, pp. 70-71) distingue très nettement entre ce qu'il appelle « determinazione paraverbiale », illustrée par des phrases comme « Ritornò *puntuale* », « Entrò *fulmineo* », etc. et l'« attributo predicativo del soggetto », représenté par des phrases comme « Ritornò *stanco* », « Entrò *pallidissimo* ». Il fait cette distinction en s'appuyant sur les tests qui consistent à « adverbialiser » l'adjectif et à nominaliser le verbe, les deux considérés comme impossibles dans le cas d'une phrase comme « Ritornò *stanco* » : \**ritornare stancamente, \*ritorno stanco*. Nous sommes enclin à nous ranger à l'avis de Jàcono en soulignant l'importance de cette distinction.

2.8. Le type (II) nous intéresse particulièrement ici, parce qu'il montre d'une part que l'italien tend encore plus fortement que le français vers la prédicativité, et, d'autre part, que cette langue ne fait pas de la pause un critère de la prédication seconde. Les deux phrases suivantes illustrent ces différences entre l'italien et le français :

- (16a) Lilla syster gråter *hysteriskt*,... (Enquist 20)
- (16b) La sorellina piange *isterica*,... (23)
- (16c) La petite sœur pleure *hystériquement*. (20)
- (17a) Mannen säger *lakoniskt* :... (*Ibid.* 31)
- (17b) L'uomo dice *laconico* :... (33)
- (17c) L'homme répond, *laconiquement* :... (28)

On voit qu'ici, le français se range, pour les deux aspects, du côté du suédois : forme adverbiale et absence de pause. Cela montre, nous semble-t-il, la fragilité du critère de la pause. Et quand, dans (17c), la virgule apparaît, ce n'est pas en tant que « marqueur prédicatif prosodico-gra-



phique », mais comme un marqueur plutôt stylistique, incapable de briser le lien fonctionnel entre adverbe et verbe. Or, comme l'adverbe garde des attaches de sens avec le sujet aussi (cf. Nilsson-Ehle 1941, pp. 61-98) et que, à notre avis, la phrase correspond sémantiquement à 'L'homme répond, *laconique*', on peut se demander si, en faisant du détachement du complément le principal critère de l'existence d'une apposition, on serait prêt à voir en *laconiquement* un complément en fonction d'apposition. Nous avons déjà vu Bonnard (pp. 2-3) mentionner cette extension fonctionnelle comme une conséquence inévitable de l'application du critère de la pause. Quoi qu'il en soit, ce qui est essentiel, dans le cas du type (II), c'est que l'italien se passe de la pause dont l'emploi est obligatoire en français : \*'L'homme répond *laconique*'.

2.9. La présence en italien d'un complément d'objet direct entre verbe et adjectif n'amène pas elle non plus de pause devant l'adjectif, qui continue à fermer l'unité d'intonation dont le sujet est le premier élément (18-19). Il va de soi que cela est tout à fait impensable en français, parce que l'absence de pause ferait rattacher l'adjectif à l'objet direct qui précède immédiatement :

(18a) *Försiktigt* lyfte hon på huvudet och såg på honom. (Lindgren 7)

(18b) Ella levò il capo *circospetta* e lo guardò,... (15)

(19a) Hon skakade *rådsvill* på huvudet. (Söderberg, *Doktor Glas* 52)

(19b) Lei ha scosso la testa *perplessa*. (32)

Cependant, on notera que dans (18-19), verbe et objet forment ensemble une locution relativement figée et cohésive, réfractaire à l'intercalation d'autres éléments. En dehors de ce cas, l'italien tend à placer l'adjectif entre verbe et objet (20b). Cette position est interdite à l'adjectif français, et on voit la forte cohésion qu'y présente le groupe verbe + objet direct par le fait que c'est en vain que l'on entoure l'adjectif de deux pauses ; la phrase reste agrammaticale (20c). Il faut laisser intacte la séquence sujet + verbe + objet direct, et placer l'adjectif en position initiale (20d) ou finale (20e) :

(20a) *Förtvirlad* tittade jag på Ekman,... (Dagerman 204)

(20b) Guardai *disperato* Ekman,... (76)

(20c) \*'Je regardai, *désespéré*, Ekman.'

(20d) '*Désespéré*, je regardai Ekman.'

(20e) 'Je regardai Ekman, *désespéré*.'

Une autre possibilité dont dispose le français et dont il profite souvent, c'est de recourir, dans une situation de double caractérisation, à une transposition par laquelle l'adjectif est rattaché en épithète à la forme nominale du verbe fini (*regarder* > *regard*) (21c). L'exemple (22c) illustre le même phénomène. Ces transpositions sont très typiques du français et particulièrement utiles quand il s'agit de concilier forme adjectivale et sens adverbial :

- (21a) Eleasar såg *förbluffad* på fältherren. (Delblanc 64)
- (21b) Eleasar guardò *sorpreso* il generale. (62)
- (21c) Eleasar porta sur le général en chef *un regard stupéfait*. (63)
- (22a) (...) och stirrar *fascinerad* upp mot det komplicerade systemet av rep och taljor. (Enquist 23)
- (22b) (...) fissando *affascinato* il complesso intreccio di corde e carrucole. (26)
- (22c) Il lève *des yeux fascinés* vers le système compliqué de cordes et de poulies. (22)

L'exemple suivant montre d'une façon particulièrement nette cette tendance adnominale du français face à la tendance adverbiale du suédois et à la tendance prédicative de l'italien :

- (23a) Hon skrockade *belåtet*... (Tunström 87)
- (23b) Chiocciò *soddisfatta*... (86)
- (23c) Elle émit *un petit gloussement de satisfaction*... (117)

2.10. Une construction qui montre encore mieux toute l'ampleur de la différence qui sépare l'italien du français en ce qui concerne la syntaxe positionnelle de l'adjectif prédicatif, c'est la séquence Verbe + Sujet en incise après une proposition rapportant un discours direct. En français, cette séquence, extrêmement cohésive, n'admet pas, cela va de soi, de rupture, alors qu'en italien, elle est suffisamment lâche pour permettre à l'adjectif de s'insérer entre les deux membres qu'il caractérise sémantiquement, constituant ainsi un seul groupe intonatif. Le suédois, fidèle à sa tendance générale, préfère à l'adjectif l'adverbe, qu'il place en position finale mais qu'il fait entrer intonativement dans le groupe Verbe + Sujet. Pour le français, on notera l'absence de virgule pour marquer explicitement la pause faite devant l'adjectif postposé, lequel forme à lui seul un groupe intonatif :

- (24a) Hon heter Bat Seba, sade Safan *beskäftigt*. (Lindgren 6)
- (24b) Si chiama Betsabea, rispose *premuroso* Safan. (15)
- (24c) Elle s'appelle Bethsabée, dit Safan *empresé*. (11)

- (25a) – Mamma var sjuksköterska på det sjukhuse.  
– Det var hon, gnäggade Alfons Nilsson *belåtet*. (Tunström 61)
- (25b) – La mamma faceva l'infermiera in quell'ospedale.  
– Già, è così, rise *soddisfatto* Alfons Nilsson. (61)
- (25c) – Maman était infirmière dans c't hôpital.  
– Eh oui, elle l'était, hennit Alfons Nilsson *satisfait*. (84)

Cependant, d'une façon générale, le français a soin de marquer explicitement le détachement de l'adjectif prédicatif et de souligner ainsi la règle qui, dans le débit, interdit le déclenchement d'une prédication secondaire à côté de la primaire à l'intérieur d'un même groupe rythmique :

- (26a) (...) och tittade *förundrat* på honom. (Tunström 102)
- (26b) (...) osservandolo *stupefatta*. (101)
- (26c) (...) en le regardant, *étonnée*. (140)
- (27a) – Som hästarna vid stängslet, frågar Stollen *nyfiket*,... (*Ibid.* 77)
- (27b) – Come cavalli vicino al recinto ? domanda il folle *curioso*,... (77)
- (27c) – Comme les chevaux dans l'enclos ? demande le fou, *curieux*,... (105)

### 3. Conclusion

3.1. Constatons, arrivés au terme de notre étude, que l'emploi de l'adjectif en prédication seconde, étudié dans le cadre relativement stable d'énoncés contextuellement identiques du suédois, de l'italien et du français, nous présente l'image d'une situation bien peu homogène. En effet, chacune des trois langues engagées dans la comparaison fait preuve, à ce sujet, d'un comportement qui lui est propre et qui diffère foncièrement de celui des deux autres. On peut résumer ainsi les caractéristiques les plus frappantes des trois langues :

- (A) *Le suédois* tend fortement à préférer l'adverbe à l'adjectif, même là où la caractérisation qu'exprime le complément porte essentiellement sur le sujet. Il pratique surtout la postposition du complément. Que celui-ci soit adjectif ou adverbe, aucune pause ne le sépare du verbe qui précède immédiatement. Il est nettement réfractaire à l'interposition de l'adjectif prédicat second. L'antéposition, assez fréquente, de l'adjectif/l'adverbe déclenche automatiquement l'inversion du sujet. Contrairement aux deux autres langues, il n'y a pas de pause après le complément antéposé, fait dû justement à l'inversion du sujet, par laquelle le complément entre en contact immédiat avec le verbe.

- (B) *L'italien* est fortement marqué par sa tendance prédicative, qui se manifeste, dans des cas de syntaxe figée, même là où la caractérisation concerne à peu près exclusivement le verbe. Comme le suédois, il tend à favoriser la postposition du complément prédicatif et à réaliser celle-ci sans l'intermédiaire d'aucune pause. Il pratique peu l'interposition de l'adjectif prédicatif, qui lui semble peu naturelle (« Il ragazzo, *intimidito*, sedette sulla sedia » ; cit. Jernej 1971, p. 70). Antéposé, l'adjectif prédicatif, comme en français, est nécessairement séparé du reste de l'énoncé par une pause.
- (C) *Le français* est une langue à tendance à la fois prédicative et subordonnée (tendance à la nominalisation). Cependant, par rapport à l'italien, la tendance du français à la prédication seconde de l'adjectif est nettement moins forte. Antéposé, interposé (position qu'il privilégie) ou postposé, l'adjectif prédicatif est constamment isolé du reste de la phrase par des pauses, à moins de n'entretenir avec le sujet de la phrase qu'un rapport sémantiquement faible.

L'exemple (28) illustre bien ce qui vient d'être dit :

(28a) Titus grymtade *förargad* och bad om en förklaring. (Delblanc 61)

- (i) 'Titus grymtade *förargat* och...'
- (ii) \*'Titus grymtade, *förargad /förargat*, och...'
- (iii) \*'Titus, *förargad*, grymtade och...'
- (iv) *Förargad /Förargat* grymtade Titus och...'
- (v) \*'*Förargad /Förargat*, Titus grymtade och...'

(28b) Tito grugnò *irritato* e chiese una spiegazione. (60)

- (i) ?'Tito grugnò, *irritato*, e...'
- (ii) ?'Tito, *irritato*, grugnò e...'
- (iii) *Irritato*, Tito grugnò e...'

(28c) Titus grogna, *maussade*, et demanda qu'on s'explique. (61)

- (i) \*'Titus grogna *maussade* et...'
- (ii) Titus, *maussade*, grogna et...'
- (iii) '*Maussade*, Titus grogna et...'

3.2. Face à la situation de l'adjectif en prédication seconde, celle du nom au sein de la fonction appelée traditionnellement apposition est caractérisée par son homogénéité et par sa stabilité. Sur tous les plans de l'analyse linguistique (syntaxique, sémantique, pragmatique), les trois langues comparées se comportent de façon essentiellement identique, qu'il

s'agisse de l'apposition en détachement ou de l'apposition dite « liée ». Elles recourent toutes les trois à ces deux constructions pour exprimer la coréférence dans le domaine du nom et elles en choisissent l'une ou l'autre en fonction du sens pragmatique à communiquer (sens posé, supposé ou présupposé).

Le détachement du nom, contrairement à celui de l'adjectif, est donc un phénomène syntaxique bien délimité et, d'un point de vue contrastif, très stable. C'est pourquoi il n'y a pas lieu, à notre avis, d'élargir encore la signification de la notion d'apposition en l'étendant à la désignation de l'adjectif en détachement. Surtout, il n'y a pas lieu, en comparant le français avec l'italien et le suédois, de postuler pour le seul français l'existence d'une apposition adjectivale, et de continuer, dans les deux autres langues, à ne parler d'apposition que dans le cas du nom détaché. De plus, le rapprochement fonctionnel entre nom détaché et adjectif détaché ne saurait, selon nous, reposer sur le seul critère de la présence d'une pause, critère fragile et capricieux entre tous. Nous nous rangeons volontiers à l'avis de Bonnard (1971, p. 211), qui, en parlant de l'« adjectif apposé », met en garde contre le risque qu'il y a à « admettre la pause, élément de prosodie, comme critère d'une fonction grammaticale ».

3.3. L'adjectif employé en prédication seconde fait partie du système des constructions attributives. Il y a dans les trois langues considérées une construction attributive « directe » du sujet (« Il est *gravement malade* ») et de l'objet (« On le croit *gravement malade* ») et une construction « indirecte » du sujet (« Il est revenu *gravement malade* ») et de l'objet (« On l'a retrouvé *gravement malade* »). Dans le premier cas seulement, le complément est nécessaire à la constitution élémentaire d'une proposition. C'est dans le cadre du second cas qu'entrent, à des niveaux discursifs différents, tous les quatre types (cf. p. 221) considérés dans cette étude. Nous proposons, à l'instar de bien d'autres linguistes, de parler ici d'« attributs indirects » ou d'« attributs accessoires »/« complementi predicativi accessori » – en évitant toutefois le terme d'« attribut libre »/« complemento predicativo libero », parce qu'il s'agit, on l'a vu, d'un attribut dont la position dans la phrase est loin d'être libre<sup>5</sup>.

Olof Eriksson  
Université de Växjö, Suède

### Notes

1. Or, conformément à la tradition danoise, des grammairiens comme Spore (1980) et Bach – Schmitt Jensen (1990) reconnaissent l'existence d'une apposition adjectivale en italien.
2. Les exemples 1-4 et 7-8 sont cités d'après Eriksson 1993.
3. En s'appuyant sur Forsgren, Neveu considère le critère de la coréférence comme « un critère faible », qui est au mieux « un trait descriptif de certaines constructions mais pas un trait définitoire de la catégorie, puisqu'il conduit, par le rejet de l'adjectif et de la fonction adjectivale, à ne reconnaître en toute rigueur comme segments apposés que les segments nominaux apposés déterminés, et par conséquent postposés à leur support » (1998, pp. 68-69).
4. Il y a aussi des chercheurs qui voient dans l'opposition adjectif-adverbe une différence de style, l'expression adjectivale étant considérée alors comme 'plus descriptive, plus poétique' (« mer beskrivende, mer poetisk ») (Vinje 1970, p. 85) que l'expression adverbiale correspondante.
5. La rédaction du présent article était déjà terminée au moment où nous avons pris connaissance d'une excellente étude de Hanne Korzen (1998, 1999). Nous regrettons de ne pas avoir pu en profiter ici.

### Bibliographie

#### *Ouvrages de référence*

- Arrivé, M., F. Gadet, M. Galmiche (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*. Flammarion, Paris.
- Bach, S., J. Schmitt Jensen (1990) : *Større italiensk grammatik*. Munksgaard, København.
- Bally, Ch. (1965 (1932)) : *Linguistique générale et linguistique française*. Francke, Berne.
- Barbero, V. (1994) : *Dizionario di linguistica*. Giulio Einaudi editore, Torino.
- Battaglia, S. et V. Pernicone (1957 (1954)) : *La grammatica italiana*, seconda edizione migliorata. Loescher-Chiantore, Torino.
- Bolander, M. (1980) : *Predikativens funktion i svenskan. Om adjektiv som subjektiva predikativ*. Acta Universitatis Umensis, Umeå Studies in the Humanities 31, Umeå.
- Bonnard, H. (1971) : « L'Apposition », in : *Grand Larousse de la Langue Française*, I, pp. 210-212.
- Cepellini, V. (1996) : *Il Dizionario pratico di grammatica e linguistica*. Novara, De Agostini.
- Chevalier, J.-C., C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé, J. Peytard (1988(1964)) : *Grammaire Larousse du français contemporain*. Larousse, Paris.
- Devoto, G., D. Massaro (1962) : *Grammatica italiana*. Lecce, Milella.

- Dubois, J., M. Giacomo, L. Guespin, Ch. Marcellesi, J.-B. Marcellesi, J.-P. Mével (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse, Paris.
- Eriksson, O. (1988) : Några skillnader mellan fransk och svensk meningsstruktur. *Moderna Språk*, 82, 4, pp. 318-329.
- Eriksson, O. (1993) : *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia XLII, Göteborg.
- Eriksson, O. (1997) : *Språk i kontrast. En jämförande studie av svensk och fransk meningsstruktur*. Akademiförlaget, Göteborg.
- Forsgren, M. (1991) : Eléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française, in: *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Université de Trèves (Trier), tome II : *Linguistique théorique et linguistique synchronique*. Niemeyer, Tübingen, pp. 597-612.
- Forsgren, M. (1993) : L'adjectif et la fonction d'apposition. *L'information grammaticale*, n° 58, pp. 15-22.
- Gabrielli, A. (1956) : *Dizionario linguistico moderno*. Edizioni scolastiche Mondadori.
- Gamillscheg, E. (1957) : *Historische französische Syntax*. Niemeyer, Tübingen.
- Grevisse, M. (1993 (1936)) : *Le Bon Usage. Grammaire française*, 13<sup>e</sup> édition refondue par André Goosse. Duculot, Paris, Louvain-la-Neuve.
- Grundt, L. O. (1972) : *Études sur l'adjectif invarié en français*. Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø.
- Hobæk Haff, M. (1981) : Compte rendu de Pedersen, Spang-Hanssen, Vikner: *Fransk grammatik* (1980). *Moderna Språk*, 75, 2, pp. 206-213.
- Jàcono, A. (1950) : L'aggettivo nell'area del verbo. *Lingua Nostra*, 11, pp. 70-71.
- Jernej, J. (1971) : I due tipi del predicativo in italiano. *Studia Romanica et Anglica Zagrabiensia*, 29-32, pp. 65-72.
- Korzen, H. (1998) : « Se storken på cykel ». Noget om frie prædikativer o.l. på dansk og fransk I. *SPRINT* 2, Copenhagen, pp 11-32.
- Korzen, H. (1999) : « Se storken på cykel ». Noget om frie prædikativer o.l. på dansk og fransk II-III. *SPRINT* 1- 2, Copenhagen, pp 43-120.
- Le Goffic, P. (1993) : *Grammaire de la phrase française*. Hachette, Paris.
- Leone, A. (1973) : Parlare italiano. *Lingua Nostra*, 34, pp. 95-96.
- Lombard, A. (1930) : *Les constructions nominales dans le français moderne. Étudesyntaxique et stylistique*. Almqvist & Wiksell, Uppsala-Stockholm.
- Lombard, A. (1952) : L'apposition dans le français d'aujourd'hui, in : *Mélanges de philologie romane offerts à Karl Michaëlsson*. Göteborg, pp. 322-350.
- Migliorini (1952) : Il tipo sintattico 'votate socialista'. *Lingua Nostra*, 13, pp. 113-118.
- Napoli, D. J. (1975) : A Global Agreement Phenomenon. *Linguistic Inquiry*, 6, 3, pp. 413-435.

- Neveu, F. (1998) : *Études sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain*. Champion, Paris.
- Nilsson-Ehle, H. (1941) : *Les adverbes en -ment compléments d'un verbe en français moderne. Étude de classement syntaxique et sémantique*. Études Romanes de Lund III, Lund-Köpenhamn.
- Pedersen, J., E. Spang-Hanssen, C. Vikner (1980) : *Fransk grammatik*. Akademisk Forlag, København.
- Regula, M. (1961) : Wesen, Arten und Formen des Prädikativs. *Zeitschrift für romanische Philologie*, 77, 1, pp. 299-320.
- Regula, M., J. Jernej (1975 (1965)) : *Grammatica italiana descrittiva*, 2<sup>e</sup> édition. Francke, Bern-München.
- Riegel, M., J. Ch. Pellat, R. Rioul (1994) : *Grammaire méthodique du français*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Salvi, G. (1981) : Complementi predicativi. *Studi di Grammatica italiana*, 10, pp.313-349.
- Salvi, G. (1991) : I complementi predicativi, in : *Grande Grammatica italiana di consultazione*, vol. II. Il Mulino, Bologna, pp. 191-226.
- Schmitt Jensen, J. (1988) : Attribut 'indirect', fonction adverbiale ou fonction adjectivale ? Ou *M<sup>me</sup> d'Argonne, nerveuse, regarde l'heure*, encore une fois, in : *Traditions et tendances nouvelles des études romanes au Danemark*. Articles publiés à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire d'Ebbe Spang-Hanssen. Études Romanes de l'Université de Copenhague, 31, Munksgaard, Copenhague, pp. 103-16.
- Schwarze, Ch. (1988) : *Grammatik der italienischen Sprache*. Niemeyer, Tübingen.
- Sensini, M. (1990) : *La grammatica della lingua italiana*. Arnoldo Mondadori Editore, Milano.
- Serianni, L. (1989) : *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria*. Utet, Torino.
- Spore, P. (1980) : *Italiensk grammatik*. Odense Universitetsforlag, Odense.
- Teleman, U. (1974) : *Manual för grammatisk beskrivning av talad och skriven svenska*. Studentlitteratur, Lund.
- Thorell, O. (1977 (1973)) : *Svensk grammatik*. Esselte Studium, Stockholm.
- Togeby, K. (1982) : *Grammaire française, tome I : Le nom*. Akademisk Forlag, Copenhague.
- Togeby, K. (1985) : *Grammaire française, tome V : La structure de la proposition + index*, rédigé et publié par Magnus Berg, Ghani Merad et Ebbe Spang-Hanssen. Akademisk Forlag, Copenhague.
- Vinje, F.-E. (1970) : *Kompendium i grammatisk analyse*. Universitetsforlaget, Oslo-Bergen-Tromsø.



*Textes du corpus*

- Dagerman, Stig : *Dikter, noveller, prosafragment*. Norstedts, Stockholm, 1983.  
 – *Il viaggiatore*. Iperborea, Milano, 1991 (traduzione : Gino Tozzetti).
- Delblanc, Sven: *Jerusalems natt*. Bonniers, Stockholm, 1983.  
 – *La notte di Gerusalemme*. Iperborea, Milano, 1988 (traduzione : Laura Cangemi)  
 – *La nuit de Jérusalem*. Presses de la Renaissance, Paris, 1985 (traduction : Jean-Baptiste Brunet-Jailly).
- Enquist, Per Olov : *Strindberg – Ett liv*. Norstedts/TV1 Fiction, Stockholm, 1984.  
 – *August Strindberg : Una vita*. Iperborea, Milano, 1988 (traduzione : Andrea Mazza, riveduta da Carmen Giorgetti Cima).  
 – *Strindberg, Une vie*. Flammarion, Paris, 1985 (traduction : Marc de Gouvenain et Lena Grumbach).
- Lagerkvist, Pär : *Mariamne*. Bonniers, Stockholm, 1967.  
 – *Mariamne*. Iperborea, Milano, 1991 (traduzione : Maria Cristina Lombardi).  
 – *Mariamne*. Balland, Paris, 1981 (traduction : Jeanne Gauffin).
- Lindgren, Torgny : *Bat Seba*. Norstedts, Stockholm, 1984.  
 – *Betsabea*. Iperborea, Milano, 1988 (traduzione : Carmen Giorgetti Cima).  
 – *Bethsabée*. Actes Sud, Arles, 1986 (traduction : Marc de Gouvenain et Lena Grumbach).
- Strindberg, August : *I havsbandet*. Bonniers, Stockholm, 1971.  
 – *Mare aperto*, Arnoldo, Mondadori, Milano, 1986 (traduzione : Fulvio Ferrari).
- Söderberg, Hjalmar : *Doktor Glas & Hjärtats oro*. ScandBook, Stockholm, 1989.  
 – *Il dottor Glas*. Il Quadrante, Torino, 1988 (traduzione : Maria Cristina Lombardi).
- Tunström, Göran : *Juloratoriet*. Bonniers, Stockholm, 1983.  
 – *Oratorio di Natale*. Torino, Il Quadrante, 1988 (traduzione : Fulvio Ferrari).  
 – *L'Oratorio de Noël*. Actes Sud, Arles, 1986 (traduction : Marc de Gouvenain et Lena Grumbach).

*Autres textes*

- Ekman, Kerstin : *Rövarna i Skuleskogen*. Bonniers, Stockholm, 1988.  
 – *Les brigands de la forêt de Skule*. Actes Sud, Arles, 1993 (traduction : Marc de Gouvenain et Lena Grumbach).
- Jersild, Per Christian : *Barnens ö*. BonnierPocket, Stockholm, 1987.  
 – *L'île des enfants*. Stock, Paris, 1979 (traduction : Marc de Gouvenain).
- Salomonson, Kurt : *Grottorna*. Norstedts, Stockholm, 1956.  
 – *Les grottes*. Plein Chant, Paris, 1987 (traduction : Philippe Bouquet).

**Résumé**

En linguistique française, on a de plus en plus tendance à donner à la notion d'apposition une définition large en partant d'un seul critère, celui de la présence d'une prédication seconde manifestée prosodiquement par une pause et graphiquement par une virgule.

Une analyse contrastive de trois langues – le français, l'italien, le suédois – montre que ce détachement s'opère différemment dans le cas du nom et dans celui de l'adjectif : le détachement de l'adjectif est un procédé cher surtout au français mais auquel l'italien et le suédois assignent un rôle moins décisif et qui, surtout, n'est pas nécessairement de nature fonctionnelle. Dans le cas du nom, par contre, le détachement joue un rôle essentiellement identique dans les trois langues considérées.